Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Paiement solde congés payés

Par LL01

Bonjour,j'ai changé d'employeur l'année dernière, étant dans le Btp, j'ai gardé la même caisse de congés payés mais pas dans le même département. Il me reste 2 jours de fractionnement et 2 jours d'ancienneté que l'ancienne caisse refuse de payer alors que j'ai pris ces jours de congés, ils me répondent que je dois me retourner vers mon ancien employeur alors que jusqu'ici, il n'y a eu aucun soucis pour payer mes jours. Mon ancienne entreprise n'existe plus. Avez-vous une idée de pourquoi il me demande cela ? Merci pour vos renseignements.